



Conférence Mali-FMI de Bamako

GRANDS DEFIS ET OPPORTUNITES ECONOMIQUES DU MALI

17-18 mars 2011

RAPPORT DE SYNTHESE

Table des matières

I. Rapport sur les travaux de la Conférence

A. Objet et organisation.....	2
B. Synthèse des travaux.....	3

II. Annexes

A. Programme de la Conférence.....	10
B. Termes de Référence	14
C. Communiqués de presse	
a. "Le FMI et le Gouvernement du Mali organisent une conférence sur les défis et les perspectives économiques" (3 mars 2011)	20
b. <i>La Conférence de Bamako appelle à une croissance plus forte et inclusive au Mali dans le cadre d'un partenariat renforcé</i> " (18 mars 2011)	21
D. Allocutions	
a. <i>M. Roger NORD, Département Afrique du FMI</i> (17 mars 2011)	22
b. <i>M. Sanoussi TOURE, Ministre de l'Economie et des Finances</i> (17 mars 2011)..	24
c. <i>M. Roger NORD, Département Afrique du FMI</i> (18 mars 2011)	28
E. Présentations	
a. "Succès et défis des programmes du Gouvernement du Mali soutenus par le FMI au cours des années 2000"	30
b. "Progrès à réaliser pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)"	40
c. "Le Mali face au défi démographique"	50
d. "Améliorer les infrastructures de transport, de communication, d'eau et d'énergie au Mali"	56
e. "Perspectives du secteur minier à moyen et long terme"	78
f. "Mieux tirer parti du potentiel agricole du Mali"	92
g. "Améliorer le climat des affaires au Mali"	100
h. "Simplifier et améliorer l'efficacité du système fiscal au Mali"	110
i. "Améliorer la gestion des dépenses publiques au Mali "	138
j. "Financer le développement du Mali tout en préservant la viabilité de la dette publique"	144
k. "Problématique du financement des PME par le secteur bancaire au Mali"	168
l. "Développer le secteur Financier (Organisation du Patronat Industriel du Mali)"	174
F. Vidéos	
a. <i>Audience accordée par S.E.M. le Président de l'Assemblée nationale à M. Alain FELER, Représentant Résident du FMI au Mali.</i>	
b. <i>Ouverture de la Conférence de Bamako, le 17 mars 2011.</i>	
c. <i>Audience accordée par S.E.M. le Premier Ministre à M. Roger NORD.</i>	
d. <i>Débat télévisé diffusé le 20 mars 2011 dans « Questions d'Actualité ».</i>	
e. <i>Conférence de presse clôturant la Conférence de Bamako, le 18 mars 2011.</i>	

Organisation et objet de la Conférence

1. **Le Gouvernement du Mali et le FMI ont convié un large éventail de partenaires au développement à échanger sur les « Grands Défis et Opportunités Economiques du Mali ».**

La conférence a réuni, les 17 et 18 mars 2011 à Bamako, plus de 150 représentants du Gouvernement, de l'assemblée nationale, des institutions de contrôle budgétaire externe¹, de l'administration, du secteur privé, de la société civile, des syndicats, de l'université, des médias, de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et des principaux partenaires techniques et financiers (PTF) du Mali.²

2. **La conférence de Bamako traduisait l'esprit de partenariat renforcé entre le FMI et l'Afrique subsaharienne.** Un tel partenariat pour la croissance en Afrique Subsaharienne était inscrit dans la déclaration commune par le FMI et ses membres Africains à l'occasion de la conférence de Dar-Es-Salam de 2009. Ce renforcement passait par une augmentation des financements du FMI tout en s'assurant de leur mise à disposition dans des délais rapides, ainsi que par un renforcement de l'assistance technique du FMI dans ses domaines de compétence. Le Directeur général du FMI s'était aussi engagé à pousser pour une réforme de la gouvernance du FMI susceptible d'assurer une meilleure représentation des pays africains au sein de l'institution.

3. **La conférence de Bamako est intervenue à un moment charnière de la fructueuse collaboration entre le Mali et le FMI.** La rencontre s'est tenue pendant la dernière année de l'accord au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC), par lequel le FMI apporte depuis 2008 son soutien au programme économique du Gouvernement du Mali, ainsi que pendant la préparation de la troisième programme de lutte contre la pauvreté, appelé Cadre Stratégique pour la Croissance et pour la Réduction de la Pauvreté (CSCR) couvrant la période 2012-2017. Dans ce contexte, il s'agissait de donner l'occasion à un éventail le plus large possible de parties prenantes au développement du Mali d'échanger ouvertement sur la performance de l'économie du Mali au cours des années 2000, ainsi que sur les principaux défis et les opportunités pour augmenter durablement la croissance économique, améliorer le niveau de vie des populations et réduire la pauvreté.

4. **La conférence a été organisée en plusieurs sessions thématiques culminant dans un débat télévisé.** Les travaux ont débuté par une session rétrospective sur la mise en œuvre des programmes économiques du Mali soutenus par le FMI depuis 2004. Les échanges se sont ensuite poursuivis dans le cadre de cinq sessions thématiques de nature plus prospective, portant respectivement sur (i) l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et le défi démographique ; (ii) le développement des infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles ; (iii) le développement du potentiel agricole et la diversification de l'économie ; (iv)

¹ Section des Comptes de la Cour Suprême et Bureau du Vérificateur Général.

² Le programme et autres documents relatifs à la conférence sont consultables sur le site Internet dédié, à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/french/np/seminars/2011/mali/index.htm#prg>

l'amélioration de la gestion des finances publiques ; et (v) le renforcement du système financier.³ Ces sessions ont permis de jeter les bases d'un débat télévisé animé par un journaliste de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Mali (ORTM) et regroupant six représentants du Gouvernement, de la Société Civile, de syndicats de travailleurs et d'employeurs, de la Troïka des PTFs, et du FMI, sur les meilleurs moyens de faire face aux défis et tirer parti des opportunités économiques du Mali.⁴ Ce débat a également permis la participation de l'audience et a été suivi d'une conférence de presse clôturant la conférence.

5. Les leçons tirées de la conférence devraient contribuer utilement à la définition des politiques économiques et financières du Mali dans les mois et années à venir. Ces leçons seront particulièrement pertinentes pour la préparation de la troisième phase du CSCR, dans le cadre duquel devrait naturellement s'inscrire tout programme susceptible d'être soutenu par le FMI à travers un nouvel accord triennal, suivant l'expiration de l'accord au titre de la FEC, prévue pour la fin 2011.

A. Synthèse des travaux

6. Les participants et observateurs ont généralement salué cette première initiative du genre, y compris pour la qualité et le large éventail de points de vue représentés. Les échanges nourris, ouverts et d'un niveau globalement élevé ont contribué à une meilleure et plus large compréhension des principaux objectifs et des moyens des programmes économiques du Gouvernement du Mali soutenus par le FMI. Cette initiative a contribué au développement d'une vision mieux partagée des résultats atteints dans le cadre de la collaboration entre le Mali et le FMI ainsi que des principales contraintes à lever pour mieux saisir les opportunités porteuses d'une croissance économique plus forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois au Mali.

7. Les échanges ont d'abord porté sur les principales conclusions d'une évaluation rétrospective des programmes du Mali soutenus par le FMI depuis 2004. Cette évaluation, conduite par une équipe indépendante du FMI, a porté sur les programmes soutenus de 2004 à 2007 à travers un accord au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance (FRPC), puis à partir de mai 2008 à travers l'accord en cours au titre de la FEC. Elle sera soumise prochainement, avec les observations des autorités maliennes, à l'appréciation du Conseil d'Administration du FMI.⁵

8. Les programmes du Mali soutenus par le FMI visaient principalement la stabilité macroéconomique, un renforcement durable de la croissance et une réduction de la

³ Chaque session était présidée par un modérateur et s'articulait autour d'une ou deux présentations d'une dizaine de minutes chacune. Ces présentations ont ensuite fait l'objet d'observations d'environ cinq minutes par chacun des membres d'un panel, généralement composé de représentants des autorités maliennes, de la société civile, du secteur privé ou des partenaires techniques et financiers du Mali, avant l'ouverture d'échanges plus larges avec le reste des participants à la conférence.

⁴ La diffusion est intervenue en différé le 20 mars 2011 dans le cadre de l'émission télévisée « *Questions d'Actualité* » de l'Office National de Radiodiffusion et de Télévision du Mali (ORTM).

⁵ Une évaluation similaire a porté en 2003, sur les programmes du Mali soutenus par le FMI depuis le début des années 1990.

pauvreté. Ces objectifs devaient être atteints par le maintien du déficit budgétaire à des niveaux soutenables ainsi que par la mise en œuvre de mesures structurelles destinées à améliorer la gestion des finances publiques, mais aussi à renforcer le système financier, réformer la filière coton et les secteurs des télécommunications et de l'électricité, et favoriser le développement du secteur privé.

9. **La stabilité macroéconomique a été effectivement maintenue depuis 2004 grâce à des politiques monétaire et budgétaire prudentes.** L'inflation a été généralement contenue en deçà de la norme de 3% de l'UEMOA⁶, reflétant la politique prudente menée par les autorités monétaires régionales pour maintenir le taux de change fixe entre le Franc CFA et l'Euro. La dette publique a connu une évolution soutenable par rapport aux niveaux réduits d'abord par l'atteinte du point d'achèvement dans le cadre de l'initiative d'allègement pour les Pays Pauvres Très Endettés (PPTE) en 2002, puis au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) en 2006. Le fruit de ces opérations d'allègement a été préservé grâce à une politique budgétaire prudente qui a permis de maintenir le déficit de base à des niveaux proches de 1% du PIB⁷, tout en alignant les dépenses avec les priorités du CSCR⁸.

10. **Les déficits budgétaires ont été maintenus à des niveaux soutenables en l'absence d'amélioration de la mobilisation des ressources internes depuis 2004.** Le ratio entre les recettes fiscales et douanières et le PIB a plafonné à près de 15 % du PIB, soit un niveau inférieur à la moyenne des pays de l'UEMOA et de l'Afrique subsaharienne malgré les réformes de renforcement des recettes mises en œuvre. Si des améliorations ont été récemment observées en matière d'administration fiscale et douanière, d'importantes exonérations discrétionnaires⁹ et des lacunes dans la comptabilisation des recettes fiscales et douanières continuent d'obérer le niveau des recettes budgétaires.

11. **Le système fiscal a été souvent critiqué par les représentants du secteur privé pour son inefficacité et son manque d'équité.** Au plan de la politique fiscale, ces critiques ont notamment porté sur le niveau relativement élevé des taux d'imposition sur les bénéfices, les revenus fonciers, les salaires et la consommation, ainsi que sur l'étroitesse de l'assiette fiscale. Certaines pratiques d'administration fiscale, comme par exemple la lenteur du traitement de contentieux fiscaux infligeant une charge de la preuve excessive aux contribuables, ont par ailleurs été considérées comme abusives et contreproductives.

⁶ Sauf en 2008 quand le niveau général des prix a augmenté de près de 10% au Mali sous l'effet conjugué de la mauvaise campagne agricole 2007/2008 et , de l'envolée des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques.

⁷ Le solde budgétaire de base est défini comme la différence entre les recettes hors dons et les dépenses financées sur ressources intérieures, et vise à mesurer la posture fiscale résultant des recettes et dépenses sous le contrôle des autorités nationales.

⁸ La part des dépenses budgétaires consacrées aux secteurs sociaux (éducation et de santé) est passée de 17% en 2006 à 27% en 2010

⁹ Selon le gouvernement, les exonérations sont principalement liées aux importations de biens d'équipement nécessaires aux projets en phase d'investissement et aux dépenses des représentations diplomatiques. Les exonérations discrétionnaires concernent généralement les mesures exceptionnelles prises par le gouvernement pour assurer l'accès des couches fragiles aux produits de première nécessité importés pendant les périodes de crise.

12. **En réponse, les autorités se sont déclarées déterminées à renforcer leurs efforts pour simplifier et améliorer l'administration et la politique fiscales.** Elles se sont fixées comme objectifs d'élever le taux de pression fiscale à la norme de 17 % de l'UEMOA d'ici à 2013 ou 2014. A cette fin, des mesures en cours visent notamment à revenir à une gestion plus orthodoxe de la TVA ainsi qu'à mieux fiscaliser les nombreuses entreprises moyennes dont l'activité dépasse largement le champ du régime forfaitaire auquel elles sont soumises. Par ailleurs, un projet de réforme fiscale visant un élargissement de l'assiette à travers une réduction des taux d'imposition des revenus des entreprises ainsi que du nombre et du champ des exonérations est en préparation avec l'assistance technique du FMI. Cette importante réforme est censée accompagner le Projet de Loi de Finances pour 2012.¹⁰

13. **Les efforts d'amélioration de la gestion des finances publiques doivent également être poursuivis pour accroître l'efficacité et la transparence des dépenses.** La mise en œuvre du Programme d'action gouvernementale pour l'amélioration et la modernisation de la gestion des finances publiques (PAGAM), avec l'assistance des PTF a notamment permis la réalisation de l'interconnexion des ordonnateurs pour l'exécution des dépenses publiques, l'amélioration des procédures d'élaboration et d'exécution du budget de l'Etat ainsi que le renforcement des normes et de la régulation concernant la passation des marchés publics. Ces progrès doivent être consolidés, notamment dans le cadre du nouveau programme de réformes (PAGAM-II) pour la période 2011-15, qui vise notamment à renforcer l'efficacité des instances de contrôle budgétaire aux plans interne et externe ; accroître la transparence et la fiabilité des données comptables et financières de l'État; rendre les cadres législatif et réglementaire régissant l'élaboration et l'exécution budgétaire conformes aux directives de l'UEMOA; et accélérer le processus de déconcentration budgétaire.

14. **Des progrès sensibles ont été enregistrés en matière de réduction de la pauvreté mais d'importants défis demeurent vers l'atteinte de certains OMD.** Le bon alignement des dépenses budgétaires sur les priorités du CSRCP a permis d'importantes avancées vers l'atteinte probable en 2015 des quatre OMD relatifs à (i) la lutte contre l'extrême pauvreté et la faim, (ii) l'éducation primaire universelle, (iii) la promotion de l'égalité des genres, et (iv) la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme. Par exemple, l'incidence de la pauvreté monétaire, qui est particulièrement élevée en milieu rural et dépassait 50% en 2000, a baissé à [43%] en 2010. Le taux brut de scolarisation au 1^{er} cycle est passé de 64% en 2002 (dont 54% pour les filles) à 82% en 2009 (dont 73% pour les filles). Cependant, la réalisation des OMD en matière d'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et d'environnement durable est plus invraisemblable et le Mali ne se place qu'au 160^{ème} rang sur 169 au monde en 2010, au titre de l'indice de développement humain.

15. **La forte croissance démographique au Mali pose d'importants défis pour la stratégie de croissance économique et de lutte contre la pauvreté.** Le recensement effectué en 2009 et en cours de dépouillement a révélé que le Mali a connu une croissance démographique

¹⁰ Cf. la présentation intitulée «*Simplifier et améliorer l'efficacité du système fiscal du Mali*» faite par M. DIARRA à la Conférence sur les « Grands Défis et Opportunités Economiques du Mali ».

annuelle de 3,6%, en moyenne depuis le précédent recensement de 1998.¹¹ Cette croissance démographique est nettement supérieure à celle de 2,2% en moyenne enregistrée pendant la décennie antérieure, et reflète une quasi-stagnation de la fécondité moyenne à plus de 6,5 enfants par femme, dans un contexte d'une baisse plus marquée de la mortalité infantile, et probablement de l'émigration. Il en résulte une croissance très rapide de la demande de services publics, notamment de santé et d'éducation, pour consolider les progrès vers l'atteinte des OMD,¹² et permettre les investissements en capital humain indispensables pour une croissance économique plus forte, durable et créatrice d'emplois.¹³

16. La croissance économique de près de 5% par an enregistrée en moyenne de 2004 à 2010 demeure insuffisante pour élever sensiblement le niveau de vie des populations. La croissance du PIB réel pendant la mise en œuvre des deux derniers programmes soutenus par le FMI s'est élevée en moyenne annuelle à 4,8 %. Bien que supérieur à la moyenne de l'UEMOA, ce taux de croissance demeure en-deçà de l'objectif de 7% fixé dans le CSCRIP ainsi que de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne. De plus, il n'implique qu'une augmentation du revenu par tête que de 1,2% en moyenne par an, compte tenu de la forte croissance démographique enregistrée par le Mali ces dernières années.

17. Une croissance plus soutenue et durable nécessiterait de mieux tirer parti du potentiel agricole du Mali. L'agriculture contribue pour près d'un tiers au PIB et un cinquième des recettes d'exportation et occupe environ deux tiers de la population active du Mali. Le dynamisme de ce secteur demeure obéré par une insuffisante diversification hors du coton et de quelques céréales sèches, par la faiblesse des rendements et la parcellisation des exploitations, par un déficit d'infrastructures, notamment d'irrigation, de stockage, de commercialisation, et par sa forte vulnérabilité aux aléas climatiques. L'agriculture malienne dispose toutefois d'importants atouts, y compris un très large potentiel de terres irrigables dont 85% demeurent inexploitées et une demande croissante pour des produits vivriers ou leurs dérivés sur fond de fort essor démographique et d'urbanisation accélérée. Une meilleure exploitation de ces atouts appelle une efficacité accrue des dépenses publiques pour l'agriculture ainsi qu'une amélioration de la coordination et du ciblage des mesures de soutien au secteur agricole.¹⁴ Il importe aussi de passer d'une approche focalisée sur la sécurité alimentaire à une approche plus commerciale de

¹¹ A titre de comparaison, la croissance démographique annuelle est estimée à 2,4% et 2,9% pour l'Afrique subsaharienne et l'UEMOA respectivement, en moyenne entre 2009 et 1998.

¹² Cf. la présentation intitulée « *Le défi démographique du Mali* » faite à la conférence de Bamako par Mme DIACK de la Banque mondiale qui estime que les dépenses totales d'éducation et de santé au Mali, pourraient être multipliées par 8 ou par 11 d'ici 2035, selon que la fécondité baisse de façon rapide ou modérée.

¹³ De nombreux autres participants à la conférence de Bamako ont partagé la conclusion selon laquelle ces défis plaident en faveur de politiques volontaristes impulsant une baisse plus rapide de la fécondité. Cette conclusion a été contestée par quelques participants représentant des organisations de la société civile ou du monde agricole qui ont considéré la forte croissance démographique enregistrée au Mali comme un atout plutôt que comme un handicap pour le développement économique du pays.

¹⁴ Cf. la présentation intitulée « *Mieux tirer parti du potentiel agricole du Mali* » faite à la conférence de Bamako par M. DURAND de la Banque mondiale, qui note la part relativement importante des dépenses publiques du Mali consacrées à l'agriculture ainsi que la forte dispersion des projets appuyés par les PTF dans le secteur rural.

l'agriculture, notamment en améliorant la sécurisation foncière pour favoriser l'émergence de véritables entrepreneurs agricoles disposant d'un accès adéquat au crédit.¹⁵

18. Le développement et l'entretien d'infrastructures publiques adéquates ont aussi été considérés comme essentiels à un renforcement durable de la croissance. Des progrès sensibles ont été réalisés au cours des dix dernières années en matière d'amélioration des infrastructures publiques du Mali, notamment pour diversifier les axes routiers reliant le Mali à d'autres ports de la sous-région que celui d'Abidjan. Les perspectives économiques du Mali demeurent toutefois contrarié par le manque d'infrastructures, de transport routier et ferroviaire, mais aussi dans les domaines des télécommunications, de l'énergie et de l'eau, y compris pour l'irrigation. Cette question revêt, pour un pays enclavé comme le Mali, une forte dimension sous-régionale, prise en compte par les grands programmes de l'UEMOA visant à améliorer l'interconnexion des infrastructures nationales de transport, de télécommunication, d'eau et d'énergie au sein de l'Union.¹⁶ Il importe également d'accroître la durée de vie des équipements publics, à travers un entretien adéquat, et une meilleure application des règles devant s'imposer aux usagers.

19. De nombreux participants ont noté que la satisfaction des besoins en infrastructure du Mali nécessite des moyens dépassant la capacité actuelle de mobilisation de ressources internes ou de ressources externes à caractère concessionnel. Cette contrainte a pu contribuer à la faiblesse persistante de l'investissement public au Mali par rapport à d'autres pays subsahariens ayant connu une plus forte croissance économique ces dernières années. Les autorités ont soulevé la question de savoir si certaines infrastructures publiques pourraient être financées par l'endettement non concessionnel. A ce sujet, les experts du FMI participants à la conférence ont précisé qu'un financement non concessionnel de certains investissements était possible, à condition de préserver la viabilité de la dette publique.

20. La conférence a permis de rappeler l'importance de préserver la viabilité de la dette publique. A la fin des années 1990, la dette extérieure du Mali dépassait 100% du PIB et une part excessive (40%) des recettes de l'Etat devait être consacrée au service de cette dette plutôt qu'à d'autres dépenses sociales ou d'investissement public. Cette situation insoutenable a nécessité un long et difficile processus de réformes qui a aboutit, grâce aux allègements substantiels de 2002 (PPTE) et de 2006 (IADM), au rétablissement de la viabilité de la dette publique du Mali. L'on ne saurait minimiser l'importance d'un tel acquis pour les perspectives de développement économique du Mali. Il demeure toutefois particulièrement vulnérable à d'éventuels chocs sur les termes de financement (taux d'intérêt et taux de change) ainsi que sur les exportations, du fait notamment des perspectives incertaines du secteur aurifère.¹⁷ La

¹⁵ A noter également l'idée avancée par le représentant de l'Agence Française de Développement au Mali, selon laquelle la mitigation de certains risques naturels inhérents à l'activité agricole appelle le développement de fonds assuranciers plutôt que de simples fonds de garantie.

¹⁶ Cf. la « *Note de synthèse sur la contribution des programmes majeurs de la Commission de l'UEMOA à l'amélioration des infrastructures de transport, de communication, d'eau et d'énergie du Mali* » faite à la conférence de Bamako par M. FATY de la Commission de l'UEMOA.

¹⁷ Cf. la présentation fait à la conférence de Bamako par M. GUINDO, intitulée « *Perspectives du secteur minier à moyen et long terme* ».

nécessité de préserver la viabilité de la dette publique appelle une diversification de l'économie malienne, la poursuite de politiques macroéconomiques et d'endettement prudentes ainsi que des réformes visant à améliorer la gestion des finances comme de la dette publiques.¹⁸

21. **Il est également ressorti qu'une croissance économique plus forte et génératrice d'emplois durables passe par le développement du secteur privé.** Nonobstant ce point de vue généralement partagé, certains représentants de la société civile et de syndicats de travailleurs ont regretté que certaines privatisations réalisées au cours des dix dernières années se soient soldées par des pertes d'emplois, sans permettre une relance de la production et de l'investissement. Plusieurs autres participants ont toutefois tenu à rappeler que les entreprises publiques qui ont été privatisées n'étaient absolument pas performantes et pesaient de plus en plus lourdement sur le budget de l'Etat. Les subventions pour les maintenir à flot privaient l'Etat d'importantes ressources pour la fourniture biens et services publics, par exemple dans les domaines de la santé, de l'éducation ou des infrastructures, cruciaux pour jeter durablement les bases d'une croissance économique plus forte et génératrice d'emplois.

22. **Le développement du secteur privé appelle notamment le renforcement des efforts pour améliorer le climat des affaires.** Malgré les progrès réalisés par les autorités maliennes en faveur de l'amélioration du climat des affaires ces dernières années, le Mali occupe le 153^{ème} rang sur 183 dans le classement 2010 produit en la matière par la Banque mondiale. Les scores obtenus par le Mali sont particulièrement faibles en ce qui concerne l'accès au crédit, la création d'entreprises, le commerce extérieur et le paiement des impôts.¹⁹ Le Mali présente aussi de graves problèmes de gouvernance, comme l'illustre son classement au 116^{ème} rang sur 176 pays au regard de l'Indice de perception de la corruption établi par Transparency International. Ces classements expliquent en partie le taux d'investissement privé relativement bas observé par le Mali, par rapport à d'autres pays sub-sahariens ayant enregistré une croissance économique nettement plus soutenue depuis plusieurs années. C'est le cas notamment du Ghana, dont les indicateurs de climat des affaires ont connu une très forte et rapide amélioration, du fait notamment des importants progrès réalisés par ce pays en matière de sécurisation foncière et de l'introduction d'un registre de garanties bancaires.

23. **Il importe également de promouvoir le développement, mais aussi la stabilité du système financier malien.** Les participants ont noté la faible profondeur du système financier du Mali. Ils ont considéré les difficultés d'accès au crédit comme une importante contrainte à la création et au développement des petites et moyennes entreprises (PME) génératrices d'emplois. Un meilleur accès au crédit nécessite un important travail préalable de définition et d'application des droits de propriété, y compris en milieu rural, d'amélioration de l'efficacité du système judiciaire, d'élargissement du champ couvert par les données d'incidents bancaires, d'approfondissement de l'information sur les crédits, et de renforcement des capacités en matière

¹⁸ Cf. la présentation fait à la conférence de Bamako par M. JOSZ, intitulée « *Financer le développement du Mali tout en préservant la viabilité de la dette publique* ».

¹⁹ Cf. la présentation fait à la conférence de Bamako par M. MAGASSOUBA, intitulée « *Améliorer le climat des affaires au Mali* ».

de comptabilité et de gestion.²⁰ La restructuration en cours de la Banque de l'Habitat du Mali (BHM) en vue de sa privatisation en 2012 devrait également contribuer à conforter la solidité du système financier malien. Les politiques visant à élargir l'accès aux services bancaires et financiers à une plus grande partie de la population pourraient par ailleurs bénéficier des expériences réussies d'autres pays, y compris sub-sahariens, comme celles basées sur la téléphonie mobile.

24. En conclusion, les autorités ont manifesté leur ferme volonté d'accélérer la transformation économique et sociale du Mali en vue d'une croissance plus forte, durable, inclusive et créatrice d'emplois. A cet effet, elles ont réaffirmé leur détermination à approfondir les réformes structurelles, notamment celles visant à diversifier l'économie, améliorer le climat des affaires, accroître la mobilisation des ressources internes, renforcer l'efficacité de la dépense publique, assurer une gestion prudente de la dette publique et développer l'intermédiation financière. Les autorités se sont également déclarées soucieuses de davantage mettre l'accent à l'avenir sur le financement des investissements productifs, tout en préservant la stabilité macroéconomique.

25. Les représentants du FMI ont affirmé le soutien de l'institution pour contribuer à la réalisation de cette vision partagée. Les fructueux échanges de la conférence devront permettre d'améliorer la pertinence et l'efficacité des appuis, techniques et financiers que le FMI reste déterminé à apporter au Mali, y compris le cas échéant, dans le cadre d'un nouvel accord suivant l'expiration de celui en cours au titre de la FEC.

²⁰ Cf. la présentation fait à la conférence de Bamako par M. DIALLO, intitulée « *Problématique du financement des entreprises par le secteur bancaire au Mali* ».